



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

BTS

Question écrite n° 20850

Texte de la question

M. Jean-Patrick Gille attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur l'avenir des formations viticoles en région Centre suite à l'annonce de la fermeture du BTS viticulture (oenologie du lycée agricole de Fondettes à la rentrée 2008) et aux lourdes incertitudes autour de l'ouverture effective du bac pro viticulture du lycée d'Amboise. Il s'agirait de coups majeurs portés à une filière viticole, identitaire du Val de Loire, qui se remet actuellement d'un certain nombre de crises successives. Les filières de production agricole ont besoin d'un dispositif complet de formation adapté aux spécificités de notre vignoble, du CAPA au BTS, auxquels il convient d'ajouter le prolongement offert par l'université de Tours en licence professionnelle « commercialisation des vins et spiritueux », ce qui est pour la région Centre, et ses 20 000 ha de vignes, un atout indéniable. Concernant plus spécifiquement le BTS VO de Fondettes, il paraît important de maintenir une formation de qualité : plus de 81 % des élèves ont décroché leur BTS VO ces six dernières années, ce qui classe cette formation parmi les toutes premières de France ! Ajoutons que chaque année plus de la moitié des étudiants inscrits en licence pro « commercialisation vins et spiritueux » à l'université sont issus de cette formation reconnue. Les directions successives des lycées agricoles concernés se sont engagées dans la mise en oeuvre d'un dispositif de formation de qualité. Ainsi à Fondettes, une option viticulture-oenologie en bac technologique STAV (en vue de favoriser l'orientation et le recrutement dans cette filière) a été mise en place depuis 2004, et un regroupement en gestion des BTS VO et horticulture à la rentrée 2007 (tronc commun en partage) a été mené grâce à un véritable travail d'accompagnement des équipes éducatives concernées. Dans le respect des engagements politiques, pris dans le cadre du 4e schéma national des formations, réitérés par le ministre lui-même lors de ses vœux, à savoir « le soutien prioritaire aux formations du secteur de la production », il lui demande de garantir le maintien des formations viticoles en région Centre, et du BTS VO pour la rentrée à venir.

Texte de la réponse

Les formations professionnelles et technologiques des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole de Tours et d'Amboise concernent le secteur prioritaire de la production agricole auquel le ministre de l'agriculture et de la pêche apporte son soutien. Lors de la préparation de la rentrée scolaire 2008, notamment dans le cadre de la procédure propre aux formations à enjeux particuliers, la formation préparant au brevet de technicien supérieur agricole option « viticulture-oenologie » au lycée d'enseignement général et technologique agricole de Tours Fondettes n'a pas fait l'objet d'une demande de fermeture de la part de l'autorité académique de la région Centre. Cette formation est donc ouverte au recrutement pour la rentrée scolaire 2008. Seul un nombre insuffisant de dossiers de candidatures, avec un risque avéré d'effectif inférieur à huit étudiants en octobre 2008, pourrait conduire à un gel de la formation en mai 2008. Le ministre de l'agriculture et de la pêche vient de renforcer le rôle du lycée de Tours Fondettes dans le développement économique du département de l'Indre-et-Loire en autorisant, à la rentrée prochaine, l'ouverture d'une formation préparatoire au BTSA gestion et maîtrise de l'eau pour la spécialité « gestion des services d'eau et d'assainissement ». Au lycée professionnel d'Amboise, la formation conduisant au baccalauréat professionnel rénové conduite et gestion de l'exploitation agricole en « vigne vin » a été

exceptionnellement maintenue, bien que l'établissement n'ait accueilli que huit élèves aux rentrées scolaires 2006 et 2007. Cette formation est maintenue à la rentrée scolaire 2008 mais l'autorité académique exprime des inquiétudes concernant le futur recrutement, compte tenu du fléchissement, en amont, de la filière professionnelle de niveau V qui l'alimente.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Patrick Gille](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20850

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 avril 2008, page 3146

Réponse publiée le : 10 juin 2008, page 4883